



DEMANDE DE LICENCE D'EXPERT EN ASSURANCE CONTRE LA GRÊLE

***Indiquez le type de demande : Nouvelle Renouvellement

1. Nom

Adresse du domicile

N° de téléphone

2. Adresse de l'entreprise

N° de téléphone

3. Êtes-vous titulaire d'une licence d'agent d'assurances?

4. Vous a-t-on déjà refusé une licence ou a-t-on révoqué votre licence?

5. Emploi actuel autre que celui d'expert en assurance contre la grêle

Date

Signature

AUTORISATION DE L'AGENCE D'ASSURANCE CONTRE LA GRÊLE OU DE L'ASSUREUR

Nom de l'agence d'assurance ou de l'assureur

Date

Signataire autorisé

Les renseignements apparaissant sur le formulaire intitulé *Demande de licence d'expert en assurances contre la grêle* sont recueillis en vertu de la *Loi sur les assurances du Manitoba* et seront utilisé conformément à cette loi. Les renseignements sont protégés par les dispositions de la *Loi sur la liberté d'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Si vous avez des questions sur la collecte de renseignements, veuillez communiquer avec le surintendant des assurances, 405, Broadway, bureau 1115, Winnipeg, (Manitoba) R3C 3L6, (204) 945-2542.